

## CP - Ouverture de la saison estivale à la base nautique

**La base nautique de Colmar-Houssen débute sa saison estivale le mercredi 20 mai et sera ouverte jusqu'au 27 septembre. Voici les horaires de la saison 2026.**

La plage de 380 mètres de long, son plan d'eau et son espace arboré sont le lieu idéal pour faire trempette, se relaxer ou s'amuser.

Plusieurs activités ludiques y sont proposées comme les locations de paddles et de pédalos, le beach volley et les structures gonflables de l'aquaparc (à partir du mois de juin).

### **Ouverture : du mercredi 20 mai et jusqu'au 27 septembre 2026**

#### **► En mai**

Tous les jours, de 12h à 19h, si météo favorable (réactualisation quotidienne sur le répondeur téléphonique et sur la fiche google).

#### **► En juin**

Tous les jours, de 12h à 19h.

#### **► En juillet et en août**

Tous les jours, de 10h à 19h et jusqu'à 20h les vendredis et samedis.

#### **► Du 1er au 27 septembre**

Tous les jours, de 12h à 19h, si météo favorable (réactualisation quotidienne sur le répondeur téléphonique et sur la fiche google).

### **DES BILLETS GRATUITS POUR LA BASE NAUTIQUE**

Comme chaque année, Colmar Agglomération offre deux entrées gratuites à chaque résident du territoire, valables jusqu'au 27 septembre.

#### **Moins de 6 ans**

Les enfants de moins de six ans ne sont pas concernés par cette opération,

l'entrée à la base nautique étant déjà gratuite pour cette tranche d'âge.

### **Mode d'emploi pour les habitants de Colmar**

Pour obtenir les billets, rendez-vous sur la billetterie en ligne : [loisirs-nautiques-colmar.elisath.fr](http://loisirs-nautiques-colmar.elisath.fr)

*Des billets dématérialisés, valables uniquement pour la saison en cours.*

#### **Vous avez déjà un compte :**

- Connectez-vous à votre espace personnel
- Accédez directement à vos billets gratuits

#### **Vous n'avez pas encore de compte :**

- Créez votre compte en ligne
- Déposez les pièces justificatives demandées
- Une fois validé, vous pourrez récupérer vos billets gratuits

### **Pour les habitants des communes de l'Agglomération**

Rapprochez-vous de votre mairie pour connaître les modalités de réception des billets gratuits.

#### **Pour les tarifs et plus d'information :**

[www.agglo-colmar.fr/base-nautique](http://www.agglo-colmar.fr/base-nautique) ou contacter la direction des sports au  
03.89.24.66.00 - 06 22 22 47 22

#### **CONTACT PRESSE**

Cécile Walschaerts

Attachée de presse

[cecile.walschaerts@colmar.fr](mailto:cecile.walschaerts@colmar.fr) - 03 89 20 68 83 - 06 79 80 49 18

Ville de Colmar - Colmar Agglomération

[colmar.fr/espace-presse](http://colmar.fr/espace-presse)